



Le 26 mars 2020

JO n° 74 du 26 mars 2020 :

Ministère de la Culture :

Pas de texte

Autres autorités :

[Rapport au Président de la République](#) relatif à l'ordonnance n° 2020-319 du 25 mars 2020 portant diverses mesures d'adaptation des règles de passation, de procédure ou d'exécution des contrats soumis au Code de la commande publique et des contrats publics qui n'en relèvent pas pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19

[Ordonnance n° 2020-319 du 25 mars 2020](#) portant diverses mesures d'adaptation des règles de passation, de procédure ou d'exécution des contrats soumis au Code de la commande publique et des contrats publics qui n'en relèvent pas pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19

[Rapport au Président de la République](#) relatif à l'ordonnance n° 2020-326 du 25 mars 2020 relative à la responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables publics

[Ordonnance n° 2020-326 du 25 mars 2020](#) relative à la responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables publics

[Arrêté du 24 mars 2020](#) portant ouverture de crédits d'attributions de produits (pour la culture : Patrimoines et Transmission des savoirs et démocratisation de la culture)

[Arrêté du 24 mars 2020](#) portant ouverture de crédits de fonds de concours (pour la culture : Patrimoines)

JOUE du 26 mars 2020 (L092 - C099) :

RAS

Communiqués de presse de l'Union européenne :

[Coronavirus](#) : des normes harmonisées relatives aux dispositifs médicaux pour répondre aux besoins urgents

[Coronavirus](#) : les pays de l'UE bénéficieront du soutien du Fonds de solidarité

Autres infos :

Discours/Communiqués :

Solidarité-santé - [Covid 19](#) : le Gouvernement supprime le délai de carence applicable aux arrêts maladie pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire

Périodiques en ligne :

Fonction publique - [Vision RH n° 23 - Mars 2020](#) : lettre de veille en France, en Europe et à l'international sur la fonction publique et les ressources humaines